



Habitants
1 883 008

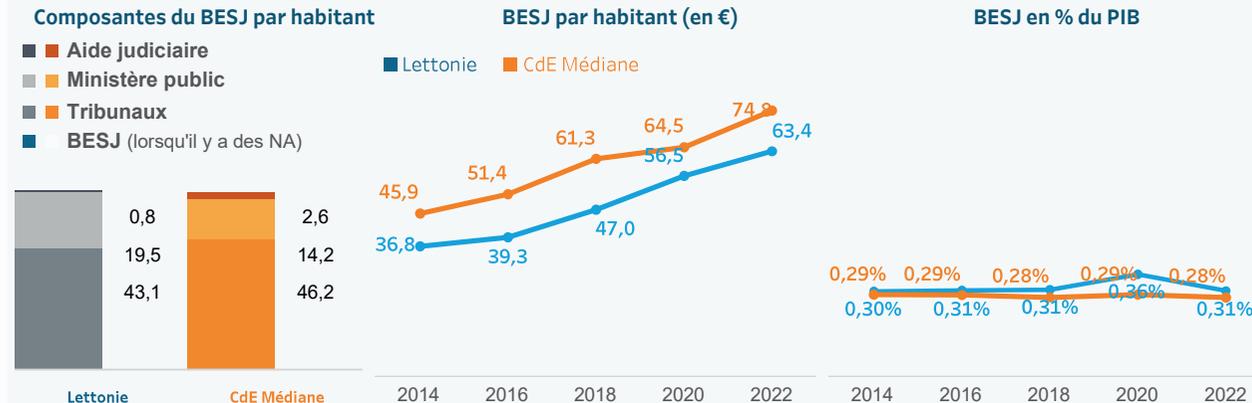


PIB par habitant
20 709 €
CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel
16 476 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire letton (119 365 548 €) de 63,4 € par habitant est en-dessous de la médiane du CdE. En % du PIB (0,31%), il est légèrement supérieur à la médiane du CdE. Le budget des tribunaux poursuit sa tendance à la hausse, atteignant 43,1 € par habitant. Le budget du ministère public est supérieur à la médiane du CdE, tandis que le budget de l'aide judiciaire (0,8 € par habitant et 1,2% du budget du système judiciaire) est relativement inférieur à la médiane du CdE.

Réforme de la carte judiciaire : En 2022, 3 tribunaux de 1ère instance ont fusionné. Le tribunal économique fonctionne depuis 2021. Une réorganisation a été lancée au sein du ministère public, afin d'assurer une utilisation rationnelle du budget de l'État et de créer une répartition plus équitable de la charge de travail des procureurs. Dans le même temps, les procureurs ont été spécialisés dans les infractions pénales commises dans les institutions de l'État, y compris celles liées à la corruption.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'indice de déploiement des TIC de 7,6 est l'un des plus élevés d'Europe, bien au-dessus de la médiane du CdE. C'est l'un des deux États ayant un outil de proposition automatique de décisions dans les 3 matières. Des exemples intéressants d'utilisation de l'IA : outil d'anonymisation des décisions de justice avec des éléments d'IA ; outil de feuilletage des documents liés à l'affaire ; assistant virtuel « Justs » ; « Robot » assurant la distribution automatisée entre les juges des formulaires électroniques soumis.

Accès à la justice : Depuis 2021, la plateforme "E-Case" et sa solution de partage - le portail "e-case" - fonctionnent. Il s'agit d'un point d'accès public commun aux données et aux services liés aux procédures judiciaires. Le service « Suivre les procédures judiciaires » est un service électronique gratuit, qui permet de suivre toute procédure judiciaire (l'état actuel d'une affaire, le juge désigné, les audiences prévues, les demandes reçues, les décisions de justice). Seules des informations anonymisées sont rendues publiques.

Efficacité - Disposition Time (jours)

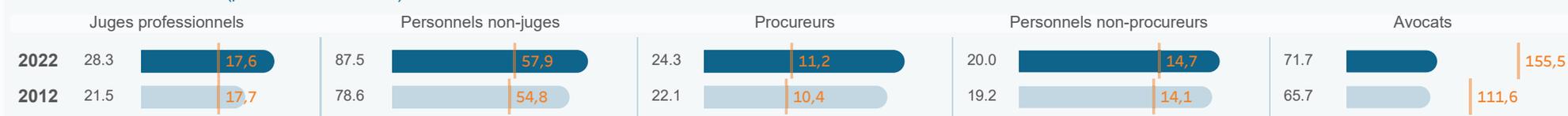


Efficacité : En 2022, pour l'ensemble des trois instances, c'est dans le domaine pénal que les juridictions sont les plus efficaces. Plus précisément, les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 3ème instance, tandis que le DT le plus élevé est celui des affaires administratives de 3ème instance.

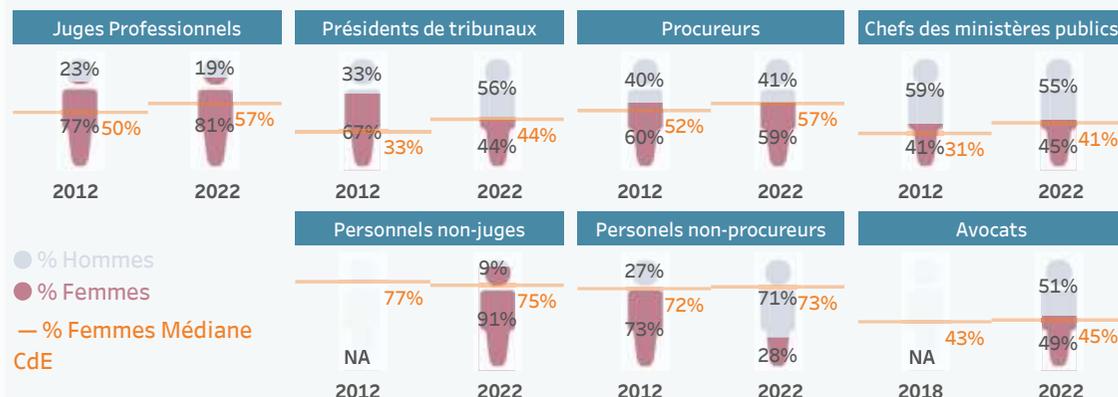
Dans les trois domaines de droit, le DT a évolué positivement entre 2020 et 2022 en 1ère et dernière instance. En 2ème instance, il a baissé en matière administrative, mais a augmenté en matières civile et pénale, où le CR est resté en dessous du seuil de 100%.

Comparé aux médianes respectives du CdE, le DT en Lettonie n'est légèrement supérieur que dans les affaires pénales et administratives de 2ème instance et les affaires administratives de 3ème instance.

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



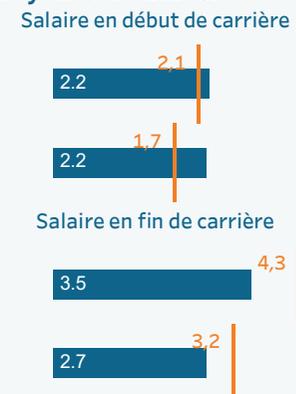
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

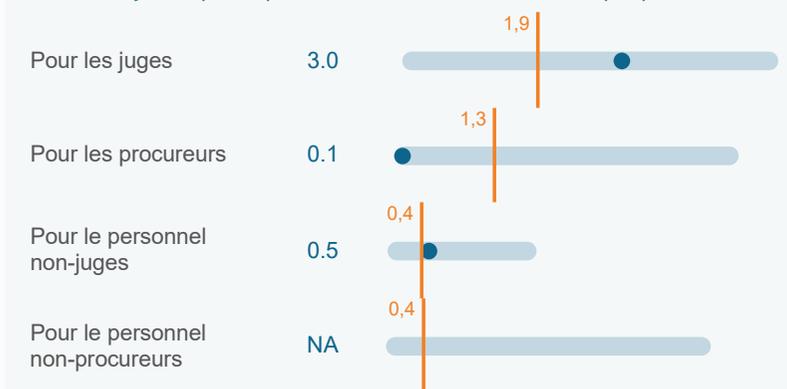


Ratio avec le salaire moyen brut annuel



Formation des professionnels de la justice

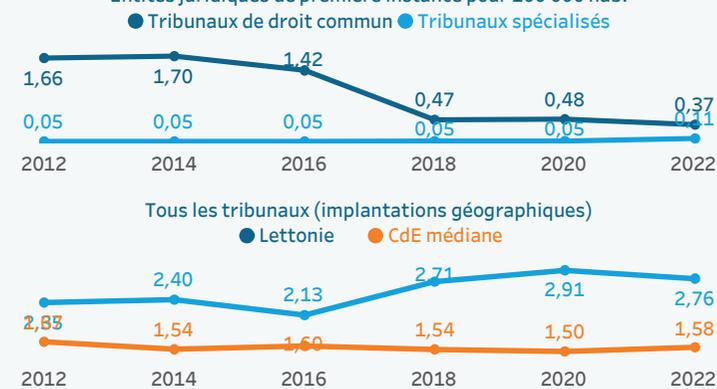
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



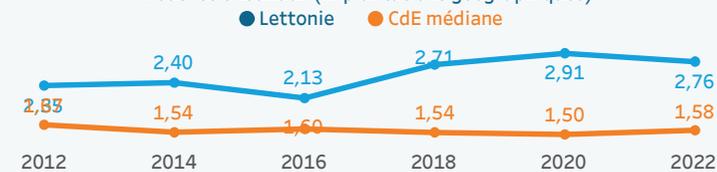
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

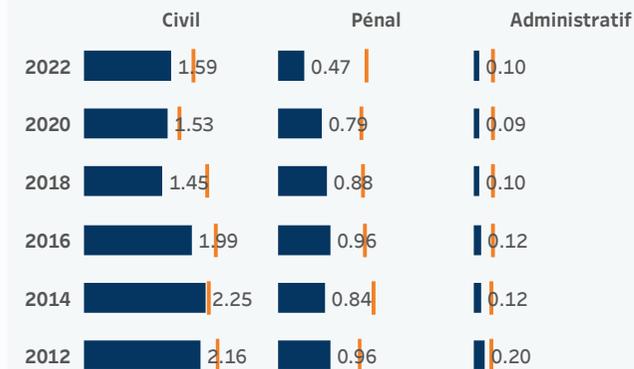
■ Lettonie
 ■ CdE Médiane

Instance
 ■ 1ère Instance
 ■ 2ème Instance
 ■ Cours Suprême

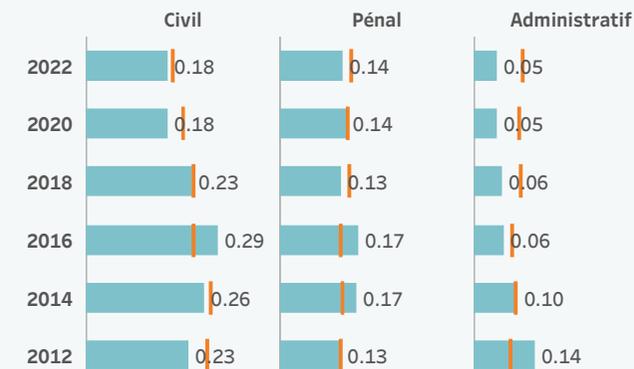


Affaires nouvelles

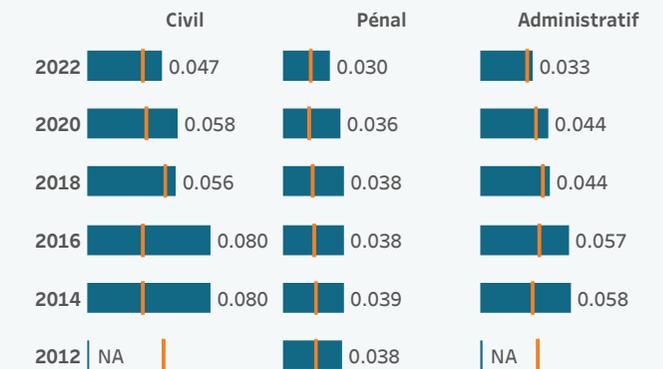
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur

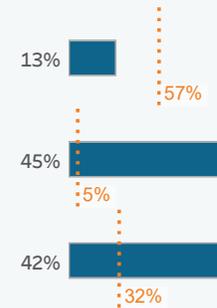


Répartition des affaires traitées en %

Classées pendant l'année de référence

Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur

Affaires portées devant les tribunaux



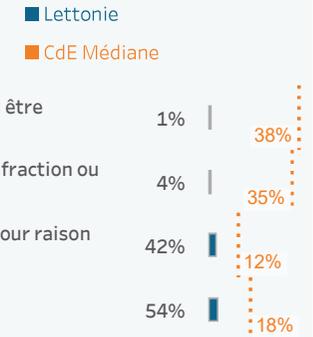
Répartition des affaires classées en %

Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié

Classées pour absence de constat d'infraction ou situation juridique particulière

Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité

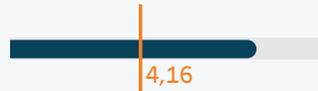
Classement pour d'autres raisons



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

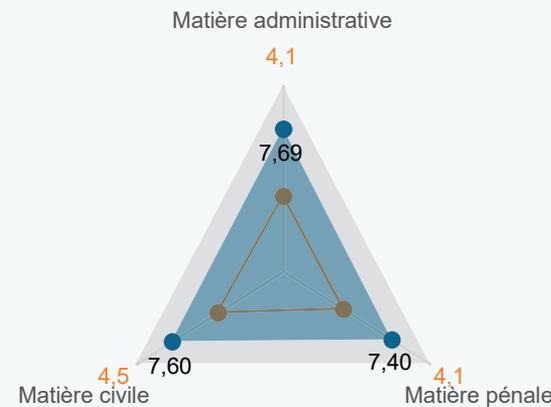
Taux de déploiement total : **7,57**



Taux d'utilisation total : **5,12**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.likumi.lv

Jurisprudence des juridictions supérieures

<http://www.at.gov.lv/lv/judikatura/judikaturas/nolemumu-arhivs>
<https://elieta.lv/web/#/pakalpojumi/anonimizetie-nolemumi>

Informations sur le système judiciaire

<https://www.tiesas.lv>